



## Pétition « CHORALE »

**Les professeurs d'Education Musicale et de Chant Choral du département de l'Ain sont profondément choqués de voir la chorale disparaître des DHG des collèges, pour la rentrée 2011.**

L'évolution depuis quelques années laissait présager cette disparition : de 2h, la dotation était passée dans le département de l'Ain à 1h30, mais ces heures étaient toujours incluses dans le temps de service des enseignants. Cette année les heures affectées à la chorale disparaissent et seront rémunérées, nous dit-on, par des HSE « Accompagnement Educatif ». C'est une dégradation claire, et nous n'avons d'autre part aucune garantie sur la pérennité de ces heures !

Le travail qu'accomplissent avec passion, ferveur et abnégation, tous les professeurs qui, chaque année, dirigent une chorale, préparent un spectacle, font répéter, mettent en scène, démarchent auprès des mairies, des directeurs de salles, cherchent des aides pour sonoriser, éclairer, imaginent des costumes ...et permettent à des collégiens ou des lycéens de découvrir la pratique artistique, semble totalement méconnu, voire même méprisé.

Extraire la chorale de la DHG signifie amputer l'enseignement d'Education Musicale et de Chant choral d'un de ses deux éléments fondateurs. C'est inacceptable.

**Nous demandons solennellement à l'Inspection Académique de l'Ain que les heures affectées à la chorale soient à nouveau incluses dans les DHG des collèges de l'Ain.**


*A renvoyer au plus vite au SNES de l'Ain, 18 rue Jules Migonney, 01 000 Bourg-en-Bresse*